

# CERTIFICAT DE CAPACITE ANALYSE DE LA PERFORMANCE EN RUGBY

*Les dates des sessions sont précisées en page 3*

- i** Cette certification permet d'actualiser et de faire valoir des compétences dans l'analyse de la performance spécifique à l'activité rugby. A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026, un titulaire du CCAPR par staff sera exigé par la FFR pour les équipes de Top14 et Pro D2.



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Élaborer, conduire, mettre en œuvre et évaluer un dispositif d'analyse de la performance au niveau des clubs de rugby et centres de formation agréés de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> divisions professionnelles, du meilleur niveau féminin, des sélections nationales et des structures intégrées au Projet de Performance Fédéral de la FFR (garçons et filles).

**Cinq grands domaines de compétences :**

1. Agir et communiquer au sein d'un staff de rugby
2. Analyser les performances collectives et individuelles en rugby et en rendre compte
3. Choisir et utiliser avec efficacité des outils de l'analyse de performance en rugby
4. Coordonner un dispositif d'analyse de la performance au sein d'un club
5. Développer un réseau



## PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS A LA FORMATION

- Être titulaire d'un des diplômes suivants :
  - DES JEPS, spécialité « Performance Sportive », mention « Rugby à XV »
  - DE JEPS, spécialité « Perfectionnement Sportif », mention « Rugby à XV »
  - BEES - deuxième degré option Rugby à XV
  - BEES - premier degré option Rugby à XV
  - CQP « Technicien Sportif de Rugby XV »
  - Licence mention « STAPS : entraînement sportif » rugby
- Attester d'une situation d'alternance pendant la formation permettant de développer les compétences visées par le certificat
- Satisfaire aux épreuves de sélections

**Ces conditions d'accès seront vérifiées par présentation :**

- D'une copie de diplôme(s);
- D'un document officiel attestant de la situation d'alternance (modèle joint)
- Et/ou par une épreuve de vérification de compétences.





## SÉLECTION DES CANDIDATES ET DES CANDIDATS

### Dossier d'inscription

Le lien pour l'inscription est accessible [ici](#) et les documents devront être renvoyés **avant le 15 juin 2026** délai de rigueur.

### Épreuves de sélection

Les candidats, qui remplissent les conditions d'accès à la formation, sont convoqués aux épreuves de sélection qui se dérouleront par visioconférence le **lundi 29 juin 2026**.

Les épreuves consistent en :

- 1) Un entretien individuel sur le projet professionnel du candidat
- 2) Une présentation et un échange avec un jury à partir de l'analyse de séquences vidéo d'un match de rugby



## DURÉE ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

La formation se déroule en alternance entre l'organisme de formation (et/ou dans des structures délocalisées nécessaire et possible) et la ou les structures de mise en situation professionnelle.

### La formation dans le cadre de l'Institut National Emploi Formation de la FFR

La durée de la formation hors alternance est de 190 heures. Elle se décompose en :

- 7 séminaires de formation **en présentiel**,
- 8 séquences de formation **à distance**, en visioconférence,
- Des séquences de formations asynchrones

### La mise en situation professionnelle : conditions d'alternance

Pour intégrer la formation, les candidats devront être dans l'une de ces situations dans le cadre de leur structure en tenant des fonctions d'analyste de la performance dans le staff :

- d'un groupe professionnel de 1ère ou 2ème division professionnel,
- d'un centre de formation agréé ou d'un centre de formation ou d'entraînement labellisé,
- d'une équipe en élite 1 ou 2 féminine,
- d'une sélection nationale à XV et 7,
- d'une structure identifiée dans le Projet de Performance Fédérale (APER, etc.),
- d'une équipe Espoirs
- d'une équipe moins de 18 ans d'une association de club professionnel
- d'une équipe première de Nationale ou Nationale 2 masculine
- d'une équipe première de Fédérale 1 masculine

**Cette situation d'alternance devra être attestée par le président - la présidente du club ou le directeur- la directrice de la structure**



## LIEU DE LA FORMATION

La formation se déroule dans les locaux des centres nationaux de la Fédération Française de Rugby à Marcoussis ou Pantin et/ou dans des structures délocalisées si nécessaire.



## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Une personne référente pour l'accueil de personne en situation de handicap peut permettre un accompagnement sur les parcours de formation.

Votre contact : [aurelie.barazer@ffr.fr](mailto:aurelie.barazer@ffr.fr) / 01 69 63 65 58





## DATES ET PROGRAMME DE FORMATION

La formation débutera le **15 juillet 2026** et se terminera le **19 mai 2027**.

Date limite d'inscription		<b>15 juin 2026</b>
Test de sélection		<b>29 juin 2026</b>
Juillet	Visio 1**	<b>15 juillet 2026 de 14h à 16h</b>
Juillet à septembre	Visite en structure	<b>2h en visio ou présentiel</b>
Septembre	Semaine 1*	<b>15 au 17 septembre 2026</b>
	Visio 2**	<b>30 septembre 2026 de 14h à 17h</b>
Octobre	Semaine 2*	<b>13 au 15 octobre 2026</b>
	Visio 3**	<b>28 octobre 2026 de 14h à 17h</b>
Novembre	Semaine 3*	<b>3 au 5 novembre 2026</b>
	Visio 4**	<b>25 novembre de 14h à 16h</b>
Décembre	Semaine 4*	<b>8 au 10 décembre 2026</b>
	Visio 5**	<b>6 janvier 2027 de 14h à 16h</b>
Janvier	Semaine 5*	<b>12 au 14 janvier 2027</b>
	Visio 6**	<b>27 janvier 2027 de 14h à 16h</b>
Février	Semaine 6*	<b>9 au 12 février 2027 (en fonction de Fréjus)</b>
	Visio 7**	<b>24 février 2027 de 14 à 17h</b>
Mars	Semaine 7*	<b>9 au 11 mars 2027</b>
	Visio 8**	<b>24 mars 2027 de 14h à 16h</b>
Certifications		<b>1<sup>er</sup> passage du 6 au 8 avril 2027 2<sup>ème</sup> passage du 18 au 19 mai 2027</b>

*\*Tous les séminaires de formation se dérouleront du mardi 13h30 au jeudi 15h30 au CNR de Marcoussis ou au CNR de Pantin à l'exception de 2 semaines qui peuvent être délocalisés dans des clubs ou d'autres structures sportives*

*\*\* Les horaires sont, à la marge, susceptibles de changer en fonction de la séquence de formation de 14h à 17h ou de 14h à 16h*



## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation hybride associant des méthodes actives au travers de travaux de groupes, classes inversées, mises en situation pratiques, témoignages de professionnelles, interventions d'experts, études de cas, analyses de pratiques professionnelles ...



## RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES

### Ressources humaines

Les formateurs formatrices et intervenant.es sont des professionnels de la formation, et/ou des professionnels du rugby et/ou de l'analyse de la performance.

### Ressources matérielles

Les matériels mis à disposition des stagiaires sont les suivants : matériels pédagogiques classiques, matériels collectifs sportifs, accès à une plateforme de formation en ligne de manière illimitée et contrôlée.





## MODALITÉS DE CERTIFICATION

Une épreuve de certification\* permettra d'évaluer le niveau de compétence en fin de formation. Celle-ci se déroulera en plusieurs phases :

- 1) Le candidat présente une analyse qu'il effectue dans sa structure, comprenant :
  - Une préparation stratégique de match, avec des éléments statistiques et un montage vidéo de 5 minutes maximum sur un adversaire.
  - Un exemple de rapport post-match qu'il a utilisé dans sa structure. Celui-ci inclue des éléments de statistiques collectives et individuelles.
  - Un montage vidéo de 5 à 10 minutes caractérisant les indicateurs clés de performance de l'équipe et la grille d'analyse utilisée.
- 2) Le jury questionne le candidat sur sa présentation.
- 3) A partir d'une vidéo fournie par le jury, le candidat réalise en direct un découpage. Puis après un temps de préparation, il présente au jury une analyse post-match.
- 4) Le jury questionne le candidat sur sa présentation.
- 5) Le jury questionne le candidat sur ce qu'il a mis en œuvre pour assurer une veille sur le jeu et pour coordonner la mise en œuvre de process d'analyse de la performance dans d'autres collectifs du club.

Le certificat est délivré par la Fédération Française de Rugby. Il mène à des missions d'analyse de la performance et de responsable d'une cellule d'analystes de la performance en rugby.

S'agissant d'une nouvelle formation, le taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier ne peut être communiqué.

\* Épreuve susceptible d'être aménagée.



## TAUX DE RÉUSSITE DES SESSIONS PRÉCÉDENTES

Récemment dispensée par l'INEF en certification :

Session	Nombre de stagiaires	% d'obtention du certificat
2022-2023 (uniquement mesures transitoires)	16	69%
2023-2024 (uniquement mesures transitoires)	19	74%
2024-2025 (uniquement mesures transitoires)	13	69%
2025-2026 (uniquement mesures transitoires)	25	60%

L'équipe pédagogique détermine en fonction de l'acquisition des compétences et de l'assiduité la capacité d'un apprenant à pouvoir être présentée en épreuve de certification.



## CANDIDATURES ET ACCÈS A LA FORMATION POUR 2025-2026

Sur la saison 2025-2026, 25 apprenants ont été présentés à cette certification (via les mesures transitoires) suite à 32 dossiers déposés.



## COÛT DE LA FORMATION

**Frais d'inscription aux épreuves de sélection : 50 € HT à joindre au dossier d'inscription.**

**Coûts pédagogiques de la formation : 3 990 € HT, 4 788 € TTC (Soit 21 € HT l'heure de formation)**

La TVA n'est pas appliquée si la formation est facturée à un licencié de la Fédération Française de Rugby, un comité ou club affilié à la Fédération Française de Rugby (en application de l'article 293 B du Code général des impôts). En revanche, la TVA est appliquée si la formation est facturée à un OPCO.

Frais d'hébergement pour la formation complète (en sus). L'hébergement et la restauration peuvent être assurés sur place en pension complète (tous les repas et les nuitées) ou demi-pension (repas du midi et dîner). Vous pouvez demander un devis à [celine.giraud@ffr.fr](mailto:celine.giraud@ffr.fr)



## CONTACTS

Chargée de gestion administrative et financière : Céline GIRAUD - Tel. 06 79 78 55 40 – [celine.giraud@ffr.fr](mailto:celine.giraud@ffr.fr)

Responsable pédagogique INEF: Alexandre BOUCHER - Tel. 06 30 27 16 77– [alexandre.boucher@ffr.fr](mailto:alexandre.boucher@ffr.fr)